

BULLETIN MUNICIPAL



Remise des victoires de l'investissement local le 16 novembre



2021

LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

Chers Concitoyennes et Concitoyens ;

C'est dans un contexte sanitaire encore incertain que j'écris ces mots en cette fin d'année 2021. Si celle-ci s'est mieux passée que 2020, des difficultés ont tout de même émaillé cette année, mais grâce à la vaccination, la vie culturelle et associative a pu se réaliser.

Pour la commune, le conseil municipal que j'ai l'honneur de présider a voulu que nous nous engagions sur les projets que nous vous avons présentés lors des élections en 2020. C'est pourquoi le conseil a lancé les travaux de la toiture de l'église qui devenaient indispensables et ceci malgré un contexte économique incertain. Pour deux raisons : d'une part, pour soutenir l'activité des entreprises dans cette période difficile et d'autre part, pour honorer l'engagement que la collectivité avait pris auprès de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) lors de la première tranche de restauration de l'intérieur de l'édifice en 2012, à savoir de réaliser la réfection de la toiture dans les 10 ans.

Les travaux s'élèvent à 119 839 € HT avec l'ingénierie soit 143 150 € TTC, subventionnés à 85 % au total, réparti entre 45 % par l'Etat (DRAC 25 % et 20% plan de relance) et 40 % par le Département de la Haute Vienne, qui

est toujours présent pour accompagner les communes rurales.

La première tranche qui s'élevait quant à elle à 175 000 € HT soit 210 000 TTC avait obtenu une subvention de 75 %, une opération de mécénat avait été réalisée avec la fondation du patrimoine pour atteindre un reste à charge de 20 %.



La commune continue d'entretenir son patrimoine et le cadre de vie afin que les générations futures puissent profiter de ces lieux.

Le conseil a également mis en chantier, le projet de rénovation énergétique pour l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire et mairie. Tout comme vous, la commune subit les variations du coût énergétique (fioul, gaz, électricité) ; la commune utilise ces trois énergies pour le chauffage. Par

chance, nous avons renouvelé notre contrat d'électricité au 1er janvier 2021, nous serons moins impacté que les collectivités qui doivent le renouveler actuellement (60 à 80 % d'augmentation).

L'objectif est de changer d'énergie en passant aux granulés bois et en réalisant une chaufferie centrale pour chauffer tout l'ensemble, école, mairie et logements, permettant ainsi des réductions de coût en terme de maintenance. Nous souhaitons également une chaudière de secours, en cas de pannes.

Je n'oublie pas la place du « chalet de la planche », qui aura son aspect définitif en cette fin d'année 2022, ce sera le dernier chantier paysager des entrées de bourg.

L'année 2021 a vu l'arrivée de 25 nouveaux habitants qui ont fait le choix de vivre à Saint Priest Ligoure. Après les avoir invité à un pot de bienvenue et une présentation de la commune et de la communauté de communes, je leur renouvelle la bienvenue à Saint Priest Ligoure et leur rappelle que les services de la commune sont à leur disposition pour les renseigner.

Trois nouvelles activités sont arrivées sur notre commune, vous pourrez les découvrir dans ces pages et une quatrième sur le tourisme est en cours pour une ouverture en 2022, mais nous vous en reparlerons dans un prochain

numéro de Las Novelas. Bon vent à eux.

Je remercie les associations de la commune pour la réalisation de manifestations dans un contexte sanitaire complexe et de bénévolat rendu difficile par la crise.

Je remercie le personnel municipal, qui s'implique chaque jour pour que votre commune, vous soit utile, plus proche et plus agréable. Les moyens de communications que nous avons mis en place doivent nous rendre plus accessibles pour chacun. (panneau pocket, site internet, page facebook et Las Novelas).

Cette année encore, nous ne pourrons pas nous rassembler pour les vœux, moment de convivialité important, qui va nous manquer. Nous ne pourrons pas également réaliser le traditionnel repas des aînés de janvier. Les élus du conseil municipal passeront en janvier auprès de nos aînés pour leur apporter les vœux de la municipalité et leurs colis.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne et belle année 2022 pour vous et vos proches.



ST PRIEST LIGOURE



ACTU. DE LA COMMUNE

C'est le lundi 16 novembre 2021 au siège de la Fédération des Travaux Publics à Paris, pendant la semaine du congrès des maires et des élus, que le prix du cadre de vie pour les communes de 500 à 2000 habitants a été remis à la commune de Saint Priest Ligoure, pour les travaux réalisés dans le centre bourg.

C'est devant les trois présidents des départements de l'ex-Limousin, des sénateurs et députés de ces mêmes départements, le président régional de la fédération des travaux publics de Nouvelle-Aquitaine, que j'ai présenté la commune et le déroulé de cette opération d'embellissement du centre bourg. Cette opération conséquente de 480 000 euros hors taxes avait été financée à 50% par le Département de la Haute-Vienne et à 25% par l'Etat dans le cadre de la DETR. Des communes de la Creuse présentes à cette cérémonie ont demandé à pouvoir visiter notre commune.

Ce fût un plaisir de représenter notre commune pour une telle distinction.



ÉTAT CIVIL

Nombre d'habitants : 680 habitants en 2021 (population stable par rapport à 2020).

En raison de l'entrée en vigueur du Règlement Européen de Protection des Données Personnelles, vous ne trouverez plus dans la rubrique « état civil » les noms, prénoms, adresse des personnes concernés.

Sur l'année 2021, les actes d'état civil enregistrés sur la commune ont été les suivants :

MARIAGES : 3 - PACS : 3,

NAISSANCES : 6

Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés, pacsés.

Tous nos voeux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux parents.

DÉCÈS : 6

Nos sincères condoléances aux familles

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections présidentielles ont lieu les 10 et 24 avril 2022 : le Président de la République est élu pour 5 ans, au suffrage universel direct, et renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages EXPRIMES. Si ce n'est pas le cas un deuxième tour est organisé avec les 2 candidats arrivés en tête, 2 semaines après le 1^{er} tour.

Les élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin 2022 : elles servent à élire les députés, par circonscription, au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à 2 tours. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de 50% des suffrages EXPRIMES et un nombre de voix au moins égal à 25% du nombre d'électeurs inscrits. Si ce n'est pas le cas, un deuxième tour est organisé avec les 2 candidats arrivés en tête et les candidats qui ont obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5% du nombre d'électeurs inscrits, la semaine suivant le 1^{er} tour.

Inscriptions sur les listes électorales :

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle est fixée au 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin. Vous pouvez vous inscrire :

1. A la mairie de votre domicile, (apporter carte identité ou passeport, justificatif de domicile)
2. Par courrier (c'est la date de réception de la demande qui fait foi)
3. En ligne sur www.service-public.fr.

Les jeunes ayant eu 18 ans en 2021 ou ayant 18 ans avant la date limite d'inscription sont inscrits d'office sur les listes électorales, MAIS NOUS VOUS RECOMMANDONS DE BIEN VERIFIER EN MAIRIE CETTE INSCRIPTION.

Vote par procuration : plusieurs conditions :

1. Un électeur absent (le mandant) le jour d'une élection peut voter par procuration. Il désigne une personne de confiance (le mandataire) pour voter à sa place, cette personne doit voter selon les consignes qui lui sont données par le mandant.
2. Le jour du vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations (dont 1 seule en France) sauf disposition dérogatoire en cas de crise sanitaire.

A compter du 1^{er} janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant, mais il doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Vote par procuration : plusieurs solutions :

La personne qui donne procuration doit se présenter avec un justificatif d'identité :

1. Au commissariat de police
2. A la gendarmerie
3. Au tribunal dont dépend son domicile ou son lieu de travail
4. En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr : Le mandant doit avoir un compte France Connect. Il renseigne son adresse électronique, sa commune d'inscription, son mandataire, l'élection puis la période pour lesquels la procuration est donnée. L'électeur doit présenter sa référence d'enregistrement et son justificatif d'identité en se rendant physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie. Les officiers de police judiciaire peuvent se rendre à votre domicile en cas d'incapacité grave à vous déplacer. Après vérification et validation, la procuration est transmise par voie dématérialisée à la mairie. Le mandant est avisé du résultat de sa demande par courrier électronique.

Pensez à vous y prendre suffisamment à l'avance.

Les cartes électorales :

Une refonte des listes électorales sera opérée par le ministère en 2022.

Vous recevrez votre nouvelle carte avant les élections présidentielles. Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez contacter la mairie.

RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES DE 16 ANS



Le recensement citoyen est obligatoire, il est à réaliser entre le 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui est obligatoire notamment pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, CAP, code, conduite accompagnée...).

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée citoyenne
- De l'inscrire sur les listes électorales à ses 18 ans.

DEMANDES D'URBANISME DE 2019 A 2021.

2019	2020	2021
5 déclarations préalables	9 déclarations préalables	27 déclarations préalables
11 permis de construire	20 permis de construire	11 permis de construire
20 certificats d'urbanisme	27 certificats d'urbanisme	29 certificats d'urbanisme

Cette année encore plus d'une dizaine de permis ont été déposés après une année record en 2020 (année de la mise en place du PLUi).

Si tous les dépôts ne concernent pas que des nouvelles constructions, ils intègrent des maisons nécessitant de gros travaux comme des agrandissements, signe d'une confiance et de l'attractivité de la commune.



L'année 2022 commencera par le recensement de la population (recensement prévu en 2021 et annulé en raison de la situation sanitaire) du 20 janvier au 19 février 2022. Le port du masque et les gestes barrières sont obligatoires pour l'agent recenseur.

Depuis 2015, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) privilégie le système de collecte par internet, et souhaite le généraliser. En raison de la situation sanitaire, il est primordial de limiter les contacts, nous vous invitons donc à répondre le plus possible de façon dématérialisée. Le formulaire papier reste toujours disponible pour celles et ceux qui le souhaitent.

L'agent recenseur, Monsieur Jean-Luc BONAFY, viendra à votre rencontre muni d'une carte officielle avec son identité et sa photographie. Il vous proposera le recensement par internet ou les documents à compléter. Les agents recenseur et coordonnateur sont tenus au secret professionnel, vos réponses seront confidentielles.

Dans un premier temps, à partir de début janvier 2022, l'agent recenseur se rendra à votre domicile durant la tournée de reconnaissance et d'enquête. Il déposera dans votre boîte aux lettres une notice d'information comportant vos identifiants de connexion au questionnaire internet (propre à chacun), comme le préconise l'INSEE.

Lorsque la réponse internet n'est pas possible, l'agent recenseur aura interdiction de pénétrer dans les logements, tout dialogue devant se faire à l'extérieur, avec remise de la notice et /ou du questionnaire. Ces documents seront récupérés de la même manière, avec un minimum de contact et un maximum de distanciation.

Dans tous les foyers, la réponse par internet devra être privilégiée via le site de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr.

Dans tous les cas, vous aurez à remplir :

- La feuille de logement concernant les caractéristiques du logement (1 document par logement)
- Le bulletin individuel concernant la situation de la personne recensée (1 bulletin par personne vivant dans le logement).

Participer au recensement est un acte civique mais également une obligation légale en vertu de la Loi du 7 juin 1951 modifiée.

DES SERVICES

L'AGENCE POSTALE

Les horaires : Le lundi et le mardi de 9h à 12h, le jeudi et le vendredi de 14h15 à 17h15.
Le samedi de 10h15 à 12h15.

LA MAIRIE

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 sauf le jeudi : 18h). Le samedi de 9h à 12h

SALLE POLYVALENTE

Outre les services que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de communes	160 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit ou 25€ si cuisine
Associations, habitants hors communauté de communes	320 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Forfait sac poubelle	2€/sac
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m ²
Creusement d'une fosse	120 €
Location caveau communal 1 an maximum	50 € par mois
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €

Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

Tel : 05 55 00 62 17, **mail :** stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

Bernard DELOMENIE

CREATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR LE GROUPE ECOLE-MAIRIE-LOGEMENT

Un bureau d'études a été missionné pour déterminer les équipements et le réseau à créer pour répondre au cahier des charges de l'ADEME, organisme qui subventionne de tel projet par l'intermédiaire du syndicat énergies de la Haute-Vienne, dans le cadre du fonds chaleur.

Le projet est de créer une chaufferie centrale au bois, en remplacement de quatre chaudières pour deux énergies actuellement (gaz et fioul).



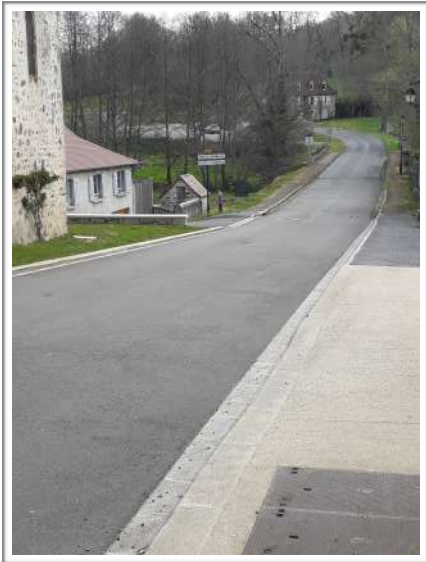
Le bureau d'études va accompagner la municipalité pour la consultation des entreprises et le suivi du chantier. Le conseil espère que nous puissions mettre en service cette nouvelle installation en 2022.

LE FLEURISSEMENT

Nous avons réalisé cette année encore notre concours de fleurissement municipal, alors que les concours départementaux et régionaux auxquels la commune participe ne se sont pas tenus depuis 2 ans. En 2021, 22 participants s'étaient inscrits.

Au cours d'une manifestation qui s'est déroulée le 10 juillet dans le parc fleuri d'Alice FAYE au lieu-dit « la Ribiere », les élus ont remis une jardinière et un diplôme aux participants du concours de fleurissement 2021.





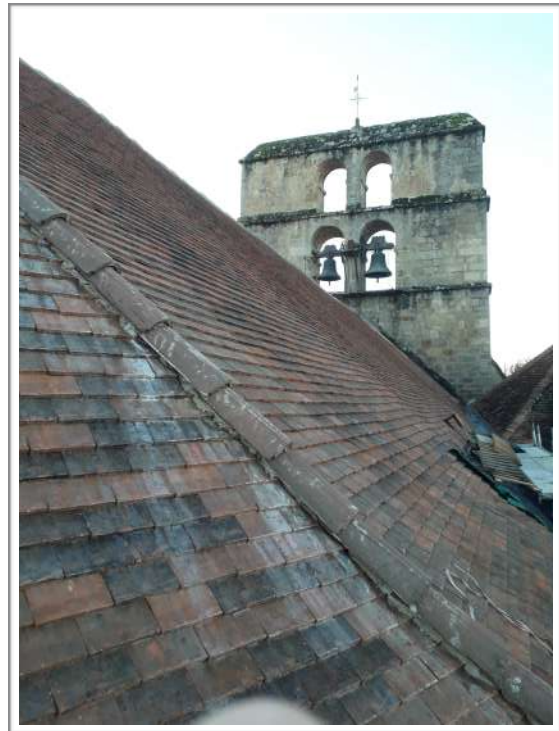
La Commune quant à elle continu de fleurir, planter, de créer de nouveaux espaces fleuris ; l'aménagement du petit parc le long de la rue des écoles en est une nouvelle preuve.

Pour 2022, un nouveau aménagement est prévu : celui du parking du « chalet de la planche » (rue du lavoir). La commission travaux et cadre de vie a fait des propositions au conseil pour que cet espace soit à la fois fonctionnel, agréable et végétalisé.

REFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE



Côté ouest



Côté est

Les travaux de la toiture de l'Eglise ont commencé le 15 octobre 2021 et seront terminés au cours du mois de janvier 2022. Prévus pour une durée de 4 mois, ils n'ont réellement duré que 3 mois, il n'y a pas eu d'imprévus pour ce chantier.

La totalité de la toiture aura été refaite en tuiles de Puycheny (Saint Hilaire les Places), des dalles en cuivre vont être installées pour traiter les projections d'eau qui existent actuellement sur les murs, créant ainsi une forte remontée d'humidité sur les parois internes de l'Eglise.

Une remise en état des abords va avoir lieu après la fin du chantier.

ENTRETIEN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE : RAPPEL

Pierre LAGRANGE

L'accès à internet à très haut débit est un des enjeux majeurs de nos collectivités locales ces dernières années. Il est un acteur capital de la vie sociale et économique et du désenclavement de nos communes rurales. En Limousin, c'est le syndicat Dorsal qui assure principalement le déploiement progressif de la fibre sur le territoire. A Saint Priest, l'arrivée du très haut débit dans chaque foyer est prévue pour début 2023. Un chantier de taille s'annonce donc près de chez vous dans un peu plus d'un an, avec la création d'un tout nouveau réseau aérien qui empruntera le même cheminement que le réseau actuel en cuivre. Les deux réseaux cohabiteront un temps, avant que le cuivre ne disparaisse progressivement.

Cependant, aujourd'hui, les frottements sur les câbles ou les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante d'arrachages de câbles ou de dysfonctionnements sur les réseaux. Un entretien de la végétation à leurs abords plus efficace et plus régulier permettrait de diminuer de 50% les incidents. A noter qu'Orange consacre chaque année 500 millions d'euros à la maintenance préventive et curative.



Afin d'entretenir le réseau actuel, de prévenir des endommagements potentiels et de faciliter les futurs travaux d'installation de la fibre, nous demandons à chaque propriétaire de bien vouloir procéder à l'égagement qui s'impose. Autrement dit, couper toutes les branches qui touchent les fils ou qui risqueraient toucher et endommager les câbles. Là où l'accès aux poteaux et aux cheminements entre poteaux sera impossible, il n'y aura pas d'intervention et donc pas de raccordement à la fibre.

Il est donc très important que chacun pense à réaliser ce nettoyage durant l'année 2022. Si un égagement non réalisé impacte directement un habitant en aval, une entreprise spécialisée pourra être employée en dernier recours et à la charge du propriétaire concerné.

Je demande donc à chaque propriétaire de prendre les dispositions nécessaires durant cette année 2022 pour rendre le réseau accessible. Déjà, des opérations de dépannage n'ont pu se réaliser dans les délais prévus par les opérateurs suite à des soucis engendrés par le manque d'égagement.

Pour toutes informations complémentaires ou conseils, la mairie reste à votre écoute.

ENFANTS-ÉCOLES



ACTU. DE L'ÉCOLE

Bernard DELOMENIE

Après une rentrée scolaire qui s'est bien passée en septembre, les enfants ont trouvé leurs habitudes durant ce premier trimestre, sans fermeture de classe pour cause sanitaire.

Pour information, l'école de Saint Priest Ligoure est « inclusive » car nous scolarisons deux enfants atteints d'handicap.

Conformément aux dispositions de la loi EGALIM, les produits certifiés bio et issus de filières durables et de qualité ont été introduits progressivement dans les menus. Ils représentent actuellement 50% des achats de produits, dont 20% de bio. En parallèle, les élus souhaitent continuer à proposer des produits locaux dans la confection des repas de la cantine.

Afin de fêter Noël à l'école, le jeudi 16 décembre, les quarante bambins ont eu la grande joie de voir le père Noël qui leur a remis un cadeau à chacun.



ECOLE DE ST PRIEST LIGOURE

L'équipe pédagogique cette année est composée des personnes suivantes : Mme Céline DURIEUX, directrice de l'école et professeur des écoles en charge des moyennes sections et une partie des grandes sections (d'autres enfants de grande section sont à l'école de Janailhac), Mme Catherine CRAE est en charge des petites sections.

Deux ATSEM, employées par la commune, Sigrid GAUMONDY et Yannick THEODORE sont à leurs cotés pour accompagner les enfants.

Les repas des enfants sont toujours préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible, commandés par le comptoir auprès des producteurs du territoire.

GARDERIE

La garderie, mis à votre service dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Ce service est payant à raison de 1,70 € pour la tranche horaire 7h-8h30 et le même montant pour 16h35-19h.

LES TROIS CRAYONS BLEUS



Le 28 septembre dernier, l'assemblée générale de l'APE les 3 Crayons Bleus a clos une année 2020-2021 particulière pour tous. L'APE a pu tout de même confirmer une nouvelle fois le financement de l'activité piscine pour les classes concernées et le versement de sommes équivalentes pour les activités périscolaires des autres classes. L'APE a en effet organisé plusieurs événements permis par les conditions sanitaires : vente de chocolats, vente d'objets personnalisés (« dessins d'écoles ») grâce à la participation des enseignants du RPI.

Une fois de plus, nous tenons à remercier les parents qui participent toujours au succès de tout ce que nous tâchons d'organiser. Sans oublier l'implication systématique de l'équipe pédagogique de tout le RPI et le soutien des mairies. Merci à vous tous !

Comme pressenti, nous avons eu des difficultés à renouveler le bureau avec peu de candidats présents lors de l'assemblée. Néanmoins, nous avons réussi à constituer un bureau minimal composé de David Robine (Président - Saint-Priest Ligoure), Nadia Gaguet (Trésorière- Saint-Priest Ligoure), Marina Taillade (Secrétaire - Saint-Priest Ligoure). Cela a permis d'éviter la mise en sommeil de l'association mais nous avons besoin de plus de bénévoles pour participer au Bureau et d'aides pour organiser les événements au bénéfice des enfants.

Nous avons invité tous les parents, enseignants et bénévoles le lundi 15 novembre à une réunion pour échanger à propos des autres activités pressenties et recruter davantage de bénévoles. Nous avons eu le plaisir d'ajouter deux nouveaux membres au Bureau, Camille Augustin (Trésorière adjointe - Saint-Priest Ligoure) et Grégory Amouroux (Secrétaire adjoint - Janailhac).

Le Bureau a commencé à organiser les premiers évènements de cette année :

- vente de chocolats et de sapins pour Noël. Les chocolats seront distribués dans chaque école et nous tiendrons une permanence les 3 et 10 décembre, de 16H30 à 18H30 à côté de l'école de Saint-Priest Ligoure (local services techniques) pour remettre vos sapins.
- « Atelier de Noël » (comtes, décorations, goûter) le samedi 11 décembre à Saint-Priest Ligoure (salle des fêtes) - en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Priest Ligoure.



Nous prévoyons également d'autres activités que nous tenterons d'organiser au mieux, dans les conditions permises par le contexte sanitaire actuel, et en partenariat, dès que possible, avec les autres associations des communes du RPI :

- Loto de l'APE, fin mars-début avril, à Saint-Priest Ligoure
- Chasse aux œufs de Pâques, en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Priest Ligoure, probablement le 20 avril 2022 à Saint-Jean Ligoure
- Fête de la musique, bal - snack - buvette, en juin de l'année prochaine (lieu et partenariats à confirmer avec les communes)
- Accompagnement de la fête des écoles, début juillet avec repas et activités extérieures l'après-midi
- et d'autres opérations à confirmer encore.

Nous reviendrons vers vous tous pour la planification et l'organisation. Nous comptons sur chacun pour nous aider, dès que possible, à réaliser ces manifestations dont le but est toujours de maintenir la convivialité dans les communes du RPI et le plaisir des enfants et leurs apporter le soutien nécessaire pour les activités périscolaires des écoles.

Les membres du bureau David Robine, Président 06.07.78.64.72 - Nadia Gagnet, Trésorière 06.86.65.04.67 - Marina Taillade, Secrétaire 06.46.88.06.66 - Camille Augustin, Trésorière adjointe - Grégory Amouroux, Secrétaire adjoint les3crayonsbleus@gmail.com, Facebook (@Les3crayonsbleus)

ARTISANAT-COMMERCE



•ACTU. ECONOMIQUE

Bernard DELOMENIE

L'activité économique est une part importante de l'attractivité et le développement de la commune.

Nous avons eu le plaisir de voir arriver cette année encore plusieurs activités malgré les conditions sanitaires difficiles.

Nous vous présentons trois d'entre elles dans les pages suivantes afin que vous puissiez aller à leur rencontre, ils seront heureux de vous accueillir pour vous faire partager leur passion et leur savoir-faire.

D'autres suivront dans un prochain numéro.



LA FERME « AU PRÉ DE MON ARBRE »

Jean-Philippe LAMY

Arrivés il y a 3 ans, Pierre MALO, sa compagne et leurs deux enfants, se sentent bien à Saint Priest Ligoure ; impliqué dans la vie locale, notamment bénévole aux activités du Comptoir, Pierre franchit le pas d'une installation agricole sur la commune en 2021. Après 15 ans dans la gestion de cours d'eau pour un syndicat intercommunal, Il souhaitait depuis longtemps à la fois se reconverter dans l'agriculture et s'établir durablement dans son Limousin natal.

C'est maintenant chose faite, après un retour à l'école en 2019 pour se former et de nombreux stages, il reprend une ancienne ferme abandonnée au Grand Monteil. Depuis l'été dernier, il élève des cochons intégralement en plein air et en agriculture biologique. Installé en système naisseur/engraisseur, c'est-à-dire que les cochons naissent, grandissent et s'épanouissent à la ferme sans intermédiaires. Les animaux peuvent pâturer sous de magnifiques chênes et sont logés dans des cabanes mobiles autoconstruites. Elever des animaux de A à Z et leur mettre à disposition beaucoup d'espaces ; un gage de qualité du produit auquel Pierre est très attaché !

Sur une base actuelle d'une cinquantaine de cochons et de ventes qui se concrétisent déjà de façon satisfaisante, l'élevage tournera autour de 150 à 200 cochons par an. Quant aux débouchés prévus : vente directe aux particuliers, restaurateurs, épiceries locales et coopérative Bio.



Au printemps prochain, un atelier secondaire d'élevage de poulets en plein air sera lancé sur des parcours agroforestiers. Cela coïncide avec sa volonté de planter de nombreux arbres sur ses parcelles. Se préparer au changement climatique, améliorer la biodiversité, apporter de l'ombrage et bien être aux animaux, limiter l'érosion des sols, produire du bois, etc. c'est pour ces nombreux intérêts que Pierre a souhaité donner une place privilégiée aux arbres en les associant à son élevage. Ce n'est pas pour rien que la ferme porte le joli nom « Au pré de mon arbre ».

Un chantier participatif de plantation de haies sera d'ailleurs organisé en février. Avis aux amateurs ! Une contribution à la qualité de la vie locale qui fera la joie des habitants du secteur.

Les projets ne manquent pas pour les années à venir alors nous lui souhaitons plein de succès dans ce nouveau et beau challenge !!!

Plus d'informations sur la page Facebook [fermeauprédeomonarbre](#)



ATELIER MAILLARD

Jean-Philippe LAMY

Créée en 2021 par Jason Maillard, l'entreprise Atelier Maillard est spécialisée dans la fabrication, la pose de charpente et couverture traditionnelle. Elle intervient particulièrement dans des opérations de rénovation et la restauration de monuments historiques. Ses matériaux de prédilection pour la couverture : l'ardoise de pays, l'ogive, la Lauze, l'Ardoise d'Espagne, la tuile plate. Pour la charpente : le Chêne, le Peuplier et le Châtaignier (chevillage des assemblages en Acacia).

Après avoir sillonné le Limousin dans différentes structures pour l'acquisition de solides compétences dans son métier de charpentier/couvreur, Jason est diplômé de la Fédération Compagnonnique du Bâtiment à Limoges. En 2021, il participe au chantier de restauration de l'église de Janailhac. A cette occasion, il est frappé par l'accueil et la convivialité qui lui sont témoignés par les populations de Janailhac et Saint Priest Ligoure : il décide donc de rechercher une maison dotée d'un atelier pour l'exercice de son activité et s'installe à Saint Priest Ligoure au lieu-dit Les Prunes.



Cette base étant maintenant établie, son ambition est d'assurer le rayonnement de sa société sur un périmètre régional. Sa passion : la protection, la valorisation et la transmission d'édifices qui témoignent de la richesse de notre histoire. Guidé par un désir d'excellence dans la réalisation des projets qui lui sont confiés, son ambition est d'imposer Atelier Maillard comme l'un des acteurs majeurs de la restauration de monuments historiques et du patrimoine.

La liste est longue des projets auxquels ce passionné a été associé au cours des 7 dernières années, que ce soit dans le haut lieu des monuments historiques qu'est la ville de Versailles, mais également en Corrèze (Uzerche, Malemort, manoir d'Eyrial à Argentat, château de la Salvanie à Laguenne sur Avalouze...) et en Haute Vienne. Une conversation sympathique au comptoir vous en dira plus sur l'exhaustivité de cette longue liste... !

Une nouvelle et belle contribution à l'image de notre commune, pour laquelle nous formulons tous nos vœux de plein succès !

EL BOZCO : ÉBÉNISTERIE TRADITIONNELLE



C'est en 2019 que la famille TEIXEIRA DA COSTA JR s'est installée à Saint Priest Ligoure avec leurs deux enfants au 10 rue du Lavoir.

Après avoir travaillé dans une entreprise bien connue pour la restauration des monuments historiques (entreprise BLANCHON), Joao Boao a décidé de se mettre à son compte. Pour cela il a suivi une formation de perfectionnement en ébénisterie.

Il vient de créer son entreprise le 1er août 2021 sur son lieu d'habitation. Si vous avez besoin de restauration d'objets ou de mobilier d'art en bois, pensez à lui. Pour de la création ou de la reproduction, également. Tel : 07 81 07 47 76

Vous serez bien reçu, la bonne humeur habite Joao, alors n'hésitez pas.

LE COMPTOIR

L'association Li-en-Goure qui gère le comptoir avec une salariée à temps plein et un conseil d'administration de 12 bénévoles ont essayé de maintenir toutes les activités ouvertes dans les meilleures conditions sanitaires possibles. L'activité a été bonne cette année même si une partie des animations a été supprimée.

Vous y trouverez une gamme de produits et de services :

- épicerie de produits locaux mais aussi de produits de première nécessité
- viande et charcuterie, dépôt de pain, vente de journal et de tabac,
- dépôt vente pour divers produits d'artisanat.
- ponctuellement, venue de professionnels (coiffure, food truck..)
- accès internet et mise à disposition de matériel informatique
- point de vente de gaz en bouteille, des cartes de pêche
- mise à disposition des brochures de l'office du tourisme.

Le comptoir propose également des animations variées : concert, expositions, projection de film, soirées-après midi jeux, sorties nature, balades, repas, ateliers adultes et/ou enfants, dégustations de produits de producteurs et marché de Noël...

L'ensemble de ces manifestations reçoit un réel succès. Au plaisir de vous y retrouver.

Téléphone : 05 55 31 24 38, mail : liengoure@gmail.com



HORAIRES OUVERTURE hors vacances et été :

- mardi : 8h30-10h30 / 16h30-19h30 - mercredi de 8h30 à 11h30
- jeudi et vendredi : 8h30-10h30 / 16h30-19h30
- samedi de 10h à 13h / 16h30 à 19h- dimanche de 10h à 13h.

FERME DU MOURIER - DES BREBIS CONNECTÉES



Non, la ferme expérimentale du Mourier n'est pas une simple ferme, elle est une Digifermes[®] depuis 2017. Unique Digifermes[®] ovine en France, de nombreuses innovations y sont testées et c'est ce qu'a voulu montrer France 2 il y a quelques semaines. En effet, nous sommes le mardi 30 novembre, il est 7h du matin, le thermomètre indique 7°C quand l'équipe de tournage de l'émission Télématin débarque pour un direct de quelques minutes.

Dans sa rubrique bihebdomadaire en régions, ont été présentés deux des nombreuses innovations testées sur ce site appartenant à l'institut de l'élevage : l'auto-pesée des brebis et la clôture virtuelle. La première consiste à un suivi en continu des performances techniques des animaux et ainsi pouvoir adapter les programmes alimentaires et déceler d'éventuels problèmes de santé. La deuxième permettrait à l'éleveur de s'affranchir de la corvée des clôtures. En effet, équipées chacune d'un collier, les brebis seraient dissuadées par un signal sonore, de franchir une limite virtuelle dessinée en amont sur smartphone.

Ce n'est pas la première fois que le Mourier est mis en avant. Dernièrement, le Populaire du Centre ou encore France Inter, n'avaient pas manqué d'attirer l'attention des lecteurs et auditeurs en décrivant les belles initiatives menées au Ciiirpo.

Bref reportage certes, mais qui permet à sa manière de faire rayonner notre belle commune au niveau national. Et bien évidemment de donner de l'importance au travail réalisé chaque jour par nos acteurs du monde rural.

Depuis des années, la ferme expérimentale du Mourier œuvre au service de la recherche en développant et en testant de nombreuses innovations afin de promouvoir la filière, de la rendre plus attractive, de démocratiser des nouvelles techniques d'élevage et bien évidemment de faciliter le travail des éleveurs ovins. Merci à Laurence Sagot, qui habite la commune et qui travaille sur le site depuis 35 ans, pour nous avoir partagé ce joli moment.

Ci-dessous les 3 mn 30 de direct et les coulisses du tournage : du Télématin au Ciiirpo

<https://www.amazon.fr/clouddrive/share/QsuDUvncopq6VWAiBbIRbQqfrcy4az0aWlstWwTv7vm>

le petit montage du tournage coté Ciiirpo

<https://www.amazon.fr/clouddrive/share/ntQ36yeUwzinMdYA1sj8lZVDiLy3lX4lMDxgyFU0ngD>



Scannez pour voir le reportage

LISTE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraisseix		Antiquités
ARTECHNI	Le Petit Monteil		Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	0555327097	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	0555481255	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leysse	0555009336	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	Croix d'Hervy	0555489001	Négociant aliments et produits du sol
LE COMPTOIR	15, rue Cecile Sabourdy	0555312438	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue de l'Eglise	0622117006	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	0629605174	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud		Hébergement
GÎTE, CHAMBRES D'HÔTES MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap		Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leysse		Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	0634156657	Travaux publics
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	0555482080	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	'0555489021	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet		Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas		Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy		Illustratrice
LUCIE JACQUES	Freyssinet		Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge		Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	0684233977	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	'0555006372	Expérimentation élevage ovin
LA SAFRANIÈRE DE FREYSSINET	Freyssinet	0609554690	Vente de safran et de produits dérivés
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	0555327097	Paysagiste
JACKY RICHET	La Trappe	0637159890	Conseiller Immobilier
BROTO CYRILLE	Tourdon	0587758121	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	0699516585	Elevage de chevaux
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	0587417394	Maraichage
GARAGE RAKO	Freyssinet	0687101338	Mécanique automobile
ESPRIT MAKASI- FERME DES BALOFFES	Les Baloffes	0544230488	Vente de viande
MENNESSON ELODIE	Le Theil		Brocante
SEB AUTO RALLYE	Les 3 hommes	0629206675	Mécanique automobile
DEVEAUX / GOULET	8 croix d'Hervy	'0555065436	Vente de viande, légumes, fruits
LE CHAMP DES POSSIBLES	10 route des aurières	'0624187544	Vente de viande
STELYDE ELEC (M JARJANETTE)	1 les landes de Fresyssinet	'0787776619	Travaux électricité
SASU ÉLEVAGE D ELYAS	Le moulin d'Elyas	evagedelyas.com	Valorisation et débouillage de chevaux
MAILLARD JASON	Les Prunes		Charpentier
EL BOZCO	10 rue du Lavoir	0781074776	Ébénisterie traditionnelle
DINDAULT MARION ET DA SILVA BERENGERE	3 rue de la Mairie	0770276961	Infirmières diplômées d'Etat

CULTURE-LOISIRS



ACTU. CULTURE - LOISIRS

Les activités de loisirs nous ont encore manqué cette année. Des manifestations ont malgré tout pu être maintenues à partir du mois de juillet jusqu'en décembre, à chaque fois les habitants de Saint Priest ont répondu présents à ces rencontres. Merci aux bénévoles des associations pour leur ténacité dans l'organisation de manifestations dans des conditions complexes.

Le conseil municipal accompagne en fonctionnement les associations et soutient le tissu associatif de la commune. Il continuera à le faire pour préserver ces moments de convivialité.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons aux associations ou à l'école.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION : « LES AMIS DE KILSTETT »



Les communes de Janailhac, La Meyze, La Roche l'Abeille et Saint Priest Ligoure ont bâti des liens fraternels avec la commune de Kilstett en Alsace, dont les habitants ont été évacués en septembre 1939 et recueillis dans nos villages.

Pour resserrer ces liens, des habitants des 4 communes, aidées des conseils municipaux, ont décidé de créer une association « Les amis de Kilstett ».

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le dimanche 5 décembre 2021 à la salle polyvalente de La Roche l'Abeille. A l'issue de cette réunion, les statuts de l'association ont été approuvés à l'unanimité, un conseil d'administration de 15 membres, représentant les 4 communes, a été désigné et un bureau a été élu :



Présidente : Valérie De Marchi

Vice-présidente : Céline Boyard

Trésorier : Francis Latronche

Trésorier adjointe : Jean-Louis Goudier

Secrétaire : Guy Costa

Secrétaire adjoint : Christian Bezeau

Si vous souhaitez devenir membres, vous pouvez contacter la mairie de Janailhac, siège de l'association. Le premier projet à court terme devrait être l'organisation d'un voyage à Kilstett en mai 2022. L'association a également 2 ans pour préparer les 20 ans du serment de jumelage signé entre Kilstett, Janailhac et La Roche l'Abeille. Enfin, des premiers contacts ont été pris avec Mme Roche et M. Bezeau, instituteurs sur les 2 RPI du territoire.

La prochaine assemblée générale aura lieu au cours du 1er trimestre 2022, la date vous sera communiquée ultérieurement, nous vous attendons nombreux !

COMITÉ DES FÊTES

Eric AUGUSTE - Président

Les membres du comité des fêtes ont organisé une sympathique fête estivale pour le bonheur des petits et des grands, chacun y a trouvé de quoi passer un bon moment : marché pique-nique, vide-grenier, jeux de la ferme, initiation à l'art du déplacement avec Guilain NGUBA BOYEKE des Yamakasi, apéro musical avec le groupe « le bal à Sam », repas champêtre et pour finir un splendide feu d'artifices offert par la municipalité.

Si vous avez envie de participer à l'organisation de la prochaine fête du village (le samedi 6 août 2022), n'hésitez pas à prendre contact avec Eric Auguste 0623041553. Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne année 2022.

La programmation de cette année 2021 a été encore largement adaptée aux recommandations sanitaires.

Nous avons eu à cœur de participer aux événements nationaux mettant à l'honneur les livres et la lecture : en janvier, « la nuit de la lecture » et en juillet, « partir en livre » (chasse aux trésors de la mer avec les enfants de la micro-crèche et du « terrier des galoupioux »).

Nous avons pu maintenir nos actions en direction des enfants. Nous avons mis un point final au projet des 5 sens démarré en 2020 avec les classes de l'école maternelle de Saint Priest Ligoure en étudiant l'ouïe et le toucher. Nous avons poursuivi nos visites lectures/jeux à la micro-crèche avons accueilli en retour les enfants à la bibliothèque.



Les bibliothécaires du Réseau des Médiathèques Pays de Nexon-Monts de Chalus ont investi la bibliothèque pour 3 Racont'heures à destination des moins de trois ans.

Nous avons développé un partenariat avec une nouvelle association de Saint Priest Ligoure, PartaJeu portée par Anne-Laure Goval. Elle nous a accompagnés tout au long de l'année pour Partir en Livre, pour l'exposition et les ateliers parents-enfant « Que d'émotions ! » dans le cadre de la Fête de la Science, et enfin pour son spectacle de Noël le « Par'Avent magique ».

Cet automne, nous avons accueilli 2 troupes de théâtre pour 3 pièces.

En cette fin d'année, nous avons pu proposer une animation Le Par'avent magique et un atelier décoration de Noël autour du papier.

L'animation « les fenêtres de l'avent » mettant à l'honneur les fenêtres décorées du bourg et des villages a pu se dérouler du 1^{er} au 24 décembre. Si nous n'avons pas pu rendre visite à tous les participants les photographies de leurs fenêtres sont intégrées au fur et à mesure dans la décoration de la vitrine de la bibliothèque et une restitution est prévue lors des vœux du maire (si maintenus).

Deux chorales possédant des répertoires très différents (la Ballade de Solignac, la chorale et le quintette de Bonnac la côte) ont illuminé le concert de Noël.

Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir une offre culturelle variée grâce au soutien des bénévoles, des participants aux différentes animations, des spectateurs, des associations partenaires et de la mairie.

En 2022, nous poursuivrons nos interventions auprès des écoles (projet sur les émotions) et de la micro-crèche. Sont déjà programmées « Les nuits de la lecture » pour janvier avec le retour attendu des conteurs.
Bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.



Montage photos des fenêtres décorées sur le thème de Noël par les habitants du bourg et des hameaux. Merci aux participants.

JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ contact@museejardins-sabourdy.fr

www.museejardins-sabourdy.fr

Cette année encore le musée Cécile Sabourdy a programmé des expositions, animations, ateliers, spectacles, concerts qui ont ramené le public en nombre vers les salles d'expositions mais aussi les jardins.

La nouvelle année s'annonce animée au musée avec une saison culturelle riche en moments festifs ! Venez explorer dès maintenant l'exposition « figure libre » dédiée aux oeuvres fortes récemment entrées en collection, revoir le parcours permanent présentant 7 visages de l'art naïf avant de découvrir en février « Odyssées », la rétrospective consacrée à l'artiste outsider Catherine Dupire.

Horaires du musée :
du mardi au dimanche : 14h-18h

Renseignements : 05 55 00 67 73 ou via contact@museejardins-sabourdy.fr

GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente

T 05 55 48 90 26

Pour 2021, compte tenu de la pandémie, aucune manifestation n'a eu lieu.

Le 4 décembre 2021, nous voulions organiser le repas de fin d'année, mais devant la reprise de la COVID tout a été annulé.

Malheureusement cette année encore, nous déplorons quatre décès dont deux de la COVID.

Cependant pour 2022, les dates ont été programmées et susceptibles d'être modifiées :

- Dimanche 13 mars : petit salé
- Dimanche 27 novembre : loto
- Samedi 3 décembre : repas de fin d'année

Nous fixerons la date de l'Assemblée Générale en janvier ou février en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le bureau se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour la nouvelle année ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos proches.

NOUVEAU EN 2022 !

CINÉ-PLUS - DES SÉANCES DE CINEMA A DEUX PAS DE CHEZ VOUS



La Commune de Saint Jean-Ligoure a obtenu l'avis favorable du Centre National du Cinéma pour la projection de films dans sa salle des fêtes. A partir de février 2022, une à deux fois par mois, et pour des tickets coûtants deux fois moins cher qu'en ville, vous allez pouvoir voir des films pour petits et grands, à la salle des fêtes...

Surveillez bien votre « panneau pocket » pour connaître les dates, les horaires et les films diffusés à Saint Jean Ligoure.

ACCA DE SAINT-PRIEST-LIGOURE

L'année 2021 s'achève et notre A.C.C.A., forte de sa cinquantaine de membres poursuit son action avec un constat encourageant: de nombreux jeunes chasseurs sont venus rejoindre nos rangs, créant une dynamique réjouissante. D'autant qu'une féminisation croissante de nos effectifs, chasseresses ou accompagnantes, fait souffler un vent de renouveau, prouvant que l'univers cynégétique n'est pas typiquement masculin!

Hélas, 2021 a apporté son cortège de malheurs, nous avons une pensée pour les familles de notre commune endeuillées par l'épidémie de Covid 19 qui continue de sévir. Nous avons eu l'immense chagrin de perdre nôtre très cher Florian BOUTIN, fauché à la fleur de ses vingt ans dans une tragédie de la route. Et c'est Dédé SIBLOT qui nous a quittés à la suite d'une cruelle maladie. A leurs familles, nous renouvelons nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie.

2021 a vu la nomination d'un second garde particulier assermenté en la personne de Teddy POCHON, qui vient assister Jean-Pierre ZEDDE dans la mission de surveillance du territoire de l'A.C.C.A..

Dans le cadre des missions de service public dévolues aux A.C.C.A., la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne lance un vaste programme de comptage des lièvres afin de sauvegarder les populations de ce bel et discret animal. (A noter qu'un quota de prélèvement d'un lièvre par chasseur pour l'ensemble du département, avec un carnet de contrôle nominatif, a d'ores et déjà été instauré).

Ces comptages auront lieu de nuit, vers le mois de mars, au moyen de projecteurs, sous l'autorité de l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B., la police de la chasse), et de la F.D.C. 87. Une déclaration sera faite auprès de la Mairie, de la Préfecture, et de la Gendarmerie Nationale. En temps voulu, une campagne d'information sera menée afin d'éviter d'alarmer nos concitoyens sur la présence de lumières nocturnes!

Vous aurez peut-être constaté l'apparition de panneaux de signalisation avec la mention "chasse en cours" sur le bord de nos routes.

Nous tenons à insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'inciter les usagers à fuir la zone concernée, quitte à accélérer de façon stupide et irresponsable ,comme nous le voyons trop souvent! Mais si le législateur a imposé cette mesure, que nous appelions de nos

vœux depuis longtemps, du reste, c'est au contraire pour informer les usagers que nous sommes extrêmement vigilants à leur sécurité sur cette portion de route où le risque de collision avec un animal est accru! Il ne s'agit pas, et surtout pas, de nous approprier l'espace public, comme on nous accuse (trop!!) souvent de le faire, mais bien de faire en sorte que la Nature soit partagée entre tous, et en toute sécurité!

A propos du partage de la Nature, nous avons constaté que certains de nos contemporains ont une conception bien particulière. De passage dans un bois de la commune (propriété privée, soit dit en passant) très prisé des chercheurs de champignons, nous avons découvert avec effarement les "cadeaux" que quelques indéclicats avaient abandonnés à Dame Nature, et aux propriétaires qui ont l'extrême amabilité de tolérer tant de passage. Canettes de bière (vides, bien sûr et métalliques de surcroît) paquets de cigarettes usagés, emballages de confiseries, mouchoirs jetables et papier hygiénique (façon de parler) en veux tu- en voilà!!

Bel exemple de civisme. De concert, nous avons décidé de lancer une opération de nettoyage des lieux, et de transporter ces immondices à l'endroit qui leur est dédié, à savoir les différents éco-points de la commune. (Bon, pour être francs, pas le "PQ", il avait plu entre-temps...)

Néanmoins, nous nous sommes promis de collecter tous ce que nous pourrions trouver comme détritiques lors de nos chasses et de leur faire prendre le même chemin. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de cette chasse bien peu ordinaire mais qui s'annonce fructueuse, hélas...

En matière de chasse, en cette mi-décembre, nous avons eu la surprise de prélever un sanglier mâle de près de 150kg, à l'issue d'une traque mémorable, où nos amis les chiens ont fait preuve d'une ténacité hors du commun, et où Vincent, leur maître, a montré un talent rare dans l'art de la conduite d'une meute. Un record pour notre équipe...

Il nous a parfois été demandé quelle était la destination du gibier prélevé ?

Une partie est conservée pour le repas annuel de l'A.C.C.A., lequel a pu avoir lieu cette année à la salle polyvalente, le dernier week-end de juillet. Merci à la Municipalité pour son précieux concours, comme à chaque fois! Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont participé, par leur aide précieuse, ou par leur présence à la réussite de cette belle journée! Toutes nos excuses aux personnes qui n'ont pu venir du fait des restrictions sanitaires...

Une autre partie du gibier est distribuée aux propriétaires qui nous apportent leurs terrains, qu'ils en soient eux aussi remerciés! Enfin, le gibier restant est réparti entre les chasseurs, mais s'il en est parmi vous qui souhaiteraient déguster une pièce de gibier, surtout n'hésitez à contacter notre Président, Il est bien connu à la Mairie, ou tout membre du bureau de l'A.C.C.A., nous vous offrirons avec joie ce petit plaisir culinaire!

A Vous Toutes et Tous, nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

Les chasseurs de l'ACCA de Saint Priest Ligoure

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE (FNACA)

Georgette DELHIAT - Présidente

La présidente Mme DELHIAT Georgette, le trésorier Jean-Pierre MARTY, le secrétaire Robert THOMASSON étaient présents à la réunion de bureau du 3 décembre 2021 à la mairie, ainsi que plusieurs adhérents pour la remise des cartes d'adhésions.



En 2021, nous avons participé aux cérémonies et aux dépôts de gerbes du 8 mai et 11 novembre, accompagné de nos portes drapeaux Gaston GAVINET et Robert THOMASSON.

Compte tenu de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu maintenir notre repas du mois de novembre.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022 pour vous et vos proches.

La présidente.



Le mandat des conseils d'administration et des bureaux des sociétés de pêche de France arrivant à son terme au 31/12/2021, l'A.A.P.P.M.A. « Ligoure-Briance » s'est réunie en assemblée générale électorale vendredi 26 novembre, à la salle des fêtes de la commune de Saint-Jean-Ligoure, où se trouve son siège social. 14 administrateurs ont été élus ainsi qu'un Président d'honneur. Leur mandat débutera le 1^{er} janvier 2022.

Président d'honneur : René GUY - Président : Didier MARCELLAUD

Vice-Président : Patrick MARQUET Secrétaire : Patrice LEGER - Trésorier : Olivier AUTIER

Commissaires aux comptes : Georges MARTIN - Cédric ROBERT

La pêche est une pratique relaxante et peu coûteuse : rejoignez-nous !

L'assemblée générale a donné un avis favorable à l'unanimité pour que Didier MARCELLAUD dépose sa candidature à la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne au printemps prochain.

Claude AUTIER et Patrick FOURVEL rempliront la mission de responsables de l'étang Royer qui est la propriété de l'AAPPMA.

Lors de l'assemblée générale, le Président a présenté le nouveau projet de l'équipe pour la mandature 2022 à 2026. La promotion du loisir pêche pour les jeunes demeurera le fil conducteur principal ; mais les actions vont être amplifiées avec notamment l'installation d'un bâtiment modulaire qui permettra d'abriter les enfants des écoles et du centre de loisirs à Janailhac en cas de pluie ou d'orage. Une exposition permanente sera installée dans la salle qui aura également pour vocation d'accueillir les réunions du conseil d'administration. Un nouveau concours dédié aux vétérans va voir le jour.

Les opérations de nettoyage du parcours de loisirs et des cours d'eaux vont être programmées chaque année ainsi que des réunions régulières du bureau.

Monsieur le Président a remercié les élus des municipalités pour le versement annuel d'une subvention



Photo ci-contre : une vue générale de l'étang Royer sur la commune de St-Priest-Ligoure,.

Où trouver votre carte de pêche ?
Saint Priest Ligoure « le COMPTOIR »
Saint Jean Ligoure « Le Bistrot De Saint Jean »
PIERRE BUFFIERE « O.T. BRIANCE-ROSELLE »-
et « Garage LACHENAUD »
Mais aussi sur internet sur le site
« cartedepeche.fr »

INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS

MAIS QUE DEVIENNENT LES DECHETS QUE NOUS TRIONS ?

VISITE AU CENTRE DE RECYCLAGE

Un groupe d'élus et d'agents de la communauté de communes a pu visiter le centre de recyclage situé à Beaune-les-Mines au nord de Limoges. Guidés par la directrice du centre et par une animatrice du SYDED (SYndicat Départemental d'Élimination des Déchets), cette visite a permis de découvrir les conséquences des erreurs de tri.

Le tri des déchets ne s'arrête pas à la collecte des écopoints

Les déchets sont collectés le plus régulièrement possible afin d'éviter les « trop-pleins ». Si un écopoint déborde, ne pas déposer vos déchets au pied des conteneurs*, n'hésitez pas à prévenir le SYDED et à vous rendre dans un autre à proximité (une soixantaine est à votre disposition sur le territoire). Surtout ne déposez pas vos déchets au pied des conteneurs. En cas de doute ? Consultez le site www.syded87.org ou téléchargez l'application Guide du tri de Citeo : www.consignesdetri.fr ou demandez conseil au SYDED au 05 55 12 12 87.

L'équipe du centre nous avait mis de côté une des bennes d'emballages (conteneurs jaunes) provenant de nos communes (photo ci-dessus). Nous avons pu constater plusieurs erreurs flagrantes de tri (rouleau de revêtement de sol, chaussures, appareils ménagers, déchets ménagers, sacs remplis et fermés...).



Les agents du centre procèdent régulièrement à une « caractérisation » des bennes transportées.

Cette étude du contenu permet d'établir des statistiques sur la répartition des matières (cartons, différents plastiques, métaux...) mais elle permet aussi d'évaluer la qualité du tri en mettant en évidence les erreurs. Il arrive parfois que la qualité du tri soit trop mauvaise et que le chargement entier de la benne soit envoyé directement à l'incinération, engendrant des coûts supplémentaires et un gaspillage de matériaux recyclables

Le parcours des emballages et les conséquences des erreurs de tri.

Un tapis roulant les achemine vers une série de 16 machines pour un premier tri entièrement automatisé. Certains déchets qui auraient dû être déposés en déchèterie peuvent bloquer ou gravement endommager ces appareils nécessitant une intervention manuelle et la mise à l'arrêt de toute la chaîne de tri.

Avant d'être compactés et expédiés vers les différentes filières de recyclage, ces emballages passent par une dernière étape, cette fois totalement manuelle. Des femmes et des hommes, appelés valoristes, procèdent à un tri en rattrapant les erreurs faites par les procédés mécaniques. Ces personnes, dont le travail est essentiel pour obtenir une

qualité maximale, sont confrontées directement à nos erreurs de tri et aux risques potentiels qu'elles peuvent engendrer. Seringues, tessons de verre, animaux morts... se retrouvent parfois entre leurs mains et malgré les protections, le danger est réel. Ils ont d'ailleurs un slogan percutant « Vos erreurs sont mes horreurs ».

Les gestes de tri ont de l'importance pour toute la filière et des personnes qui sont en charge du recyclage. Chaque déchet recyclé diminue notre impact sur l'environnement. Mais n'oublions pas que :

le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Un tout nouveau service dans votre réseau de médiathèques intercommunales ! Depuis le 1er septembre dernier, un fonds de JEUX est à votre disposition à l'emprunt.

Ce ne sont pas moins de 150 jeux qui sont mis à votre disposition ! Des jeux pour tous et pour tous les âges !

Pour toute la famille, du plus petit au plus grand !

Allant de l'incontournable « Times Up ! » en passant par le désopilant « jeu du Prince de Motordu » jusqu'au chantant « Shabadabada », il y en a pour tous les goûts !

à raison de 2 JEUX PAR FAMILLE pour 3 SEMAINES, voilà de quoi égayer les longues soirées d'hiver et les week-end pluvieux !

Retrouvez tous les jeux disponibles à l'emprunt sur le catalogue en ligne de vos médiathèques, dans l'onglet JEUX DE SOCIÉTÉ : mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

Jeux d'ambiance, coopératifs, de réflexion, jouez comme vous aimez entre amis ou en famille, partagez un bon moment.

ALORS, FAITES VOS JEUX ! Et pas de mauvais perdant !



DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS

Présents sur l'ensemble du territoire français, près de 500 délégués du Défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. Bénévoles, les délégués sont formés pour recevoir, gratuitement, toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

LIMOGES - Préfecture de la Haute-Vienne, Place Stalingrad 87000 LIMOGES, T 05 55 44 17 59
St-YRIEIX LA PERCHE - Maison des services publics, 8 rue du 8 mai 1945
87500 ST YRIEIX LA PERCHE, T 06 13 27 60 67

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

13 Rue Auguste Comte 87070 LIMOGES



tel : 05 55 04 64 06 / **Mail** : fdgdon87@gmail.com

La commune adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'Etat pour la mise en place et le suivi des plans de lutte. Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement

technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons), mise à disposition de cages, pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département

(Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé

Un conseiller référent pour toutes vos démarches

⇒ EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

⇒ ORIENTATION : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

⇒ FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements

Permanence à l'Espace France Services, 5 rue J-J Rousseau Les jeudis de 9h à 17h
Pour convenir d'un rendez-vous... N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.70.45.74